



Ensemble face à l'urgence !

Pour une action conjointe
des centres de loisirs éducatifs
et des établissements scolaires
face à l'urgence écologique

Intro	3
1 Des constats et des opportunités	4
Une responsabilité de l'humanité	5
Les impacts sur l'humanité	6
Quelles réponses possibles ?	7
2 L'action conjointe Centre A'ERE et Eco-Ecole	8
La synergie Centre A'ERE et Eco-Ecole	9
Centre A'ERE : l'urgence écologique en centre de loisirs éducatif	10
Eco-Ecole	11
3 Comment agir ensemble ?	12
Élaboration d'un diagnostic partagé et d'un plan d'action commun	13
Pilotage concerté de la démarche de développement durable	14
Formations communes des équipes	14
Actions ponctuelles menées sur le temps périscolaire	14
Lien avec les familles	14
Relais locaux Eco-Ecole	15
Accompagnement des éco-délégué-es	17
Les Radios Francas et Jeunes Reporters pour l'Environnement	18
Objectifs communs et synergie	18
4 Ressources	19
Les textes de référence	20
Les Objectifs de développement durable (ODD) - Agenda 2030	20
Socle commun de connaissances de compétences et de culture	21
Référentiel de compétences éducation à l'environnement et au développement durable	22
E3D	22
Glossaire	23
Initiatives connexes	25
Webographie	26



• intro

À

l'heure où la prise en compte des enjeux écologiques devient un passage obligé sous peine de mettre l'avenir de l'humanité en péril, l'éducation doit s'imposer comme un levier incontournable pour proposer une vision et opérer d'urgence les changements nécessaires. Les équipes éducatives des établissements scolaires et des

centres de loisirs éducatifs périscolaires sont donc en première ligne pour agir avec les enfants, les adolescentes et les adolescents. Cette note a pour objectif de mettre à disposition un rapide tour d'horizon des constats et des enjeux, de présenter les dispositions applicables à chaque espace éducatif et surtout d'identifier les moyens d'agir ensemble.



Des constats et des opportunités



1 UNE RESPONSABILITÉ DE L'HUMANITÉ

La période actuelle est marquée par de profondes inquiétudes sur les questions environnementales. En effet, biodiversité et climat connaissent, tous deux, des crises majeures. La biodiversité est victime d'atteintes sévères qui permettent aux experts d'utiliser l'expression « d'effondrement de la biodiversité » ▶1. Le climat est, lui, en proie à un dérèglement sans précédent. S'il est déjà irréversible sur certains aspects, ce dérèglement, ne sera amorti ou inversé que grâce à la mise en œuvre d'actions rapides et efficaces.

La médiatisation croissante des résultats des recherches du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) tente d'alerter les citoyen·nes du cataclysme qu'il prévoit. Un des enseignements des travaux du GIEC est d'établir formellement et scientifiquement la responsabilité de l'être humain. Les pressions exercées sur la biodiversité et le climat sont intimement liées aux activités humaines : surexploitation des terres et des mers, pollutions, épuisement des ressources naturelles, introduction d'agents pathogènes ou invasifs, déforestation, activités industrielles, production d'énergies... Des scientifiques ont identifié neuf limites planétaires sur lesquelles reposent les équilibres naturels terrestres ▶2. En 2023, seules trois de ces limites ne sont pas dépassées. Ce dépassement des limites planétaires indique que les conditions de vie sur la planète ne sont plus sûres pour l'humanité.

Ces pressions sont exercées par des activités liées à des besoins de la société : se nourrir, se protéger, se divertir... « *Les pressions sur la biodiversité découlent ainsi d'actes, de décisions ou de choix, qui peuvent être individuels ou collectifs, portés par l'État, une collectivité, une entreprise, une association...* » (extrait du rapport de l'EFESÉ). Pour autant, d'un hémisphère à un autre, d'un état à un autre, d'une catégorie socioprofessionnelle à une autre, ces besoins peuvent paraître plus ou moins essentiels, plus ou moins superflus. Il est pour autant de la responsabilité collective d'atténuer les pressions sur l'environnement pour garantir une planète vivable à l'ensemble des populations.



QUELQUES CHIFFRES



En France, **18 % des espèces** ont disparu et **78 % des habitats** sont dans un état de conservation

défavorable.

Source OFB ▶3



Si toute l'humanité consommait comme les Français, **2,9 planètes** seraient nécessaires pour assurer les besoins de l'humanité.

Source WWF ▶4



Doublement des événements climatiques (ouragans, inondations, canicules, sécheresses...) depuis 1990.

Source Ijour Iquestion ▶5



99 % de la population mondiale respirent un air qui dépasse les limites fixées par l'Organisation mondiale de la Santé pour la qualité de l'air et menace leur santé.

Source OMS ▶6

2 LES IMPACTS SUR L'HUMANITÉ

Chaque jour ou presque, les scientifiques ou les médias nous informent d'une atteinte à notre environnement naturel et de ses conséquences sur nos vies, sur notre santé et surtout sur celles des enfants et des adolescent-es, plus exposés encore durant leur période de croissance. Ces atteintes sont parfois très proches : pénurie d'eau, pollution de l'air, des sols et de l'eau, sécheresse, inondations, perturbateurs endocriniens dans notre alimentation... D'autres semblent parfois plus lointaines et moins en prise avec notre quotidien : disparition progressive de pollinisateurs, disparition d'espèces animales, formation de continents de déchets plastiques, arrivée d'espèces exotiques envahissantes, effondrement de la biodiversité (certains parlent même de sixième extinction de masse)... Pour autant, chacune de ces nouvelles implique, à échéance plus ou moins proche, une modification substantielle de notre cadre de vie, des migrations de population, des conflits, des conséquences graves pour notre santé...

Ces bouleversements ne permettent plus aux êtres humains, et plus particulièrement, les plus fragiles, dont les enfants, de bénéficier d'un environnement sain pour leur développement et leur épanouissement. Le Comité des droits des enfants des Nations-Unies ▶7 relève que « la dégradation de l'environnement – y compris la crise climatique – est une forme de violence structurelle à l'égard des enfants et peut provoquer l'effondrement social des communautés et des familles ». Il alerte aussi sur « l'ampleur et la gravité de la triple crise planétaire - urgence climatique, effondrement de la biodiversité et pollution généralisée » qui « font peser une menace imminente et systémique sur les droits des enfants partout dans le monde ». Les plus jeunes sont également les plus préoccupés par les enjeux écologiques et les effets du dérèglement par les effets climatiques. Pour certains d'entre eux, ces préoccupations peuvent générer une grande angoisse. Cette angoisse se trouve amplifiée, d'une part, par la réception répétée d'informations alarmistes dans le cadre familial, scolaire ou dans l'actualité, et d'autre part, par la perception d'une relative inaction à l'échelle collective. S'il reste difficile d'évaluer le nombre de jeunes victimes du syndrome d'éco-anxiété, les indicateurs indiquent que leur nombre ne cesse d'augmenter ▶8.

Si la situation est proche de la catastrophe, des mesures rapides et efficaces sont nécessaires pour maintenir une planète vivable, notamment pour les plus jeunes. Pour l'UNICEF, « le constat est sans appel : la crise climatique engendre une crise des droits de l'enfant. Seules des actions réellement transformatrices permettront de leur transmettre une planète habitable » ▶9.

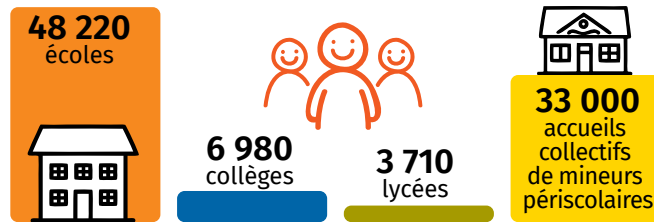


3 QUELLES RÉPONSES POSSIBLES ?

Face à ces constats, la tendance de nos sociétés est de répondre par des approches technologiques. Ces nouvelles réponses technologiques doivent, par exemple, permettre de rationaliser au mieux nos besoins en ressources, en énergies, doivent limiter les pollutions ou restreindre les impacts sur les milieux naturels. Parfois, ces technologies se révèlent finalement toujours plus gourmandes, créant de nouvelles offres, de nouvelles opportunités, de nouveaux outils technologiques dont la nécessité peut parfois laisser perplexe. Loin de rejeter toutes ces technologies, il est nécessaire de s'appuyer également et fortement sur une autre approche pour réfléchir et agir contre le dérèglement climatique et l'effondrement de la biodiversité.

L'approche humaine essentiellement basée sur l'information, la concertation et l'action éducative est indispensable pour conduire un accompagnement aux nécessaires changements qu'il convient de définir collectivement. L'action éducative avec les enfants et les adolescentes est un levier formidable pour animer une prise de conscience et agir maintenant pour qu'ils deviennent réalité. Ainsi au même titre que les chercheurs, les politiques, les industriels, les agriculteurs... la communauté éducative, par sa mobilisation et son action, est un acteur majeur de la conceptualisation et la construction de la société de demain. Par sa vision de la société et ses méthodes participatives, l'éducation populaire joue un rôle prépondérant dans cette démarche pour mobiliser les citoyen-ne-s de tous âges et de tous les territoires. Concernant plus particulièrement les plus jeunes, les Francas rappellent dans leur projet « *Avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation* » que « *les adultes, à titre individuel et collectif, sont responsables des conséquences de leurs choix et de leurs actes* ». Il est aussi appuyé qu'une de leurs préoccupations permanentes et quotidiennes doit être de chercher « *à réduire leur propre empreinte écologique mais aussi de faire vivre cette recherche aux enfants et aux adolescentes* ».

La communauté éducative est un levier formidable par l'action qu'elle peut mener mais aussi car elle est en mesure d'agir sur de très nombreux territoires. En effet, les 34 955 communes françaises ▶10 sont couvertes



par plus de 48 220 écoles, 6 980 collèges et 3 710 lycées ▶ 11. À ce premier maillage territorial, il est impératif d'ajouter que 33 000 accueils collectifs de mineurs périscolaires ▶ 12 agissent au quotidien sur les temps périscolaires (deuxième structure éducative après l'école).

Cette communauté, si elle agit de concert, a la possibilité de modifier les comportements des plus jeunes mais aussi par porosité, d'influencer leur environnement proche (parents, élues, citoyen-ne-s, entrepreneurs et entrepreneuses...). Peu importe que l'initiative provienne de l'établissement scolaire, du centre de loisirs, de l'espace « ados », l'important est de considérer que la démarche aura un plus large impact si elle est partagée et que les acteurs et les actrices ont pris le parti de s'associer et de coopérer.

« L'important est de considérer que la démarche aura un plus large impact si elle est partagée et que les acteurs et les actrices ont pris le parti de s'associer et de coopérer »

Un levier au service de la communauté éducative

Le Projet éducatif local (PEdT) est un dispositif qui permet la concertation et la coordination de l'ensemble des espaces éducatifs présents sur un territoire donné. Il permet aux organisateurs de centres de loisirs, aux équipes enseignantes, aux représentant-es d'associations locales, aux élues locaux d'identifier des priorités éducatives et des modalités d'action spécifiques à chacun et les actions portées collectivement. A l'instar des volets culturels, dont le code de l'éducation prévoit la présence dans chaque PEdT, les Francas et Teragir revendiquent la mise en place d'un volet "Urgence écologique".

Cette disposition permettrait à l'ensemble de la communauté éducative d'un territoire de projeter leurs contributions respectives à l'éducation à l'environnement, à l'éducation au dehors, à l'éducation au développement durable, ou plus globalement à toutes actions en faveur d'une action prenant en compte les enjeux de l'urgence écologique. Si elles s'adressent dans un premier temps directement aux enfants et aux adolescent-es, ces actions ont, par extension, une influence sur les équipes, les familles, les associations locales, la collectivité et l'ensemble des citoyen-ne-s des territoires.

Par ailleurs, la mise en place de cette disposition s'inscrirait pleinement dans les Orientations en faveur de la continuité éducative pour l'année 2024 publiées au Bulletin officiel de l'Éducation nationale du 23 mai 2024, prônant notamment l'articulation de dispositifs éducatifs et sociaux, et la mise en place d'actions éducatives complémentaires en matière de transition écologique.



L'action conjointe Centre A'ERE et Eco-Ecole



1 LA SYNERGIE CENTRE A'ERE ET ECO-ECOLE

Les Francas et Teragir veulent agir ensemble face à l'urgence climatique dans le cadre d'une alliance éducative qui permet de combiner leurs expertises, leurs ressources et leurs réseaux pour maximiser leur impact. Voici quelques raisons pour lesquelles leur collaboration

peut être particulièrement efficace :

1 La complémentarité de leurs missions : Les Francas, association éducative reconnue d'utilité publique, sont engagés dans l'éducation populaire et dans la promotion de la citoyenneté. Parmi les six principes qui régissent la perspective de société inclus dans leur projet 2020-2025, figure le principe selon lequel les Francas se mobilisent « *pour une société agissante pour la préservation d'une planète vivable* » ▶ 13. De son côté, Teragir est une organisation qui promeut de nombreux programmes et actions en faveur du développement durable, notamment à travers le programme Eco-Ecole.

2 Le renforcement de l'éducation à l'environnement vers un développement durable : En unissant leurs forces, les Francas et Teragir peuvent développer des programmes éducatifs plus complets et efficaces, intégrant et articulant les temps périscolaires et scolaires dans l'optique d'une éducation à l'environnement cohérente et continue.

3 L'extension de la portée des actions sur les territoires : Les Francas, grâce à leur réseau étendu d'associations locales et d'acteurs éducatifs, peuvent aider Teragir à déployer ses programmes dans un plus grand nombre de communautés et d'établissements scolaires. De son côté, Teragir peut apporter son expertise technique et ses outils pédagogiques éprouvés.

4 La création de synergies et partage de ressources : En travaillant ensemble, les deux organisations souhaitent mutualiser leurs ressources pour développer des ressources pédagogiques afin d'avoir un impact durable et global dans la lutte contre le changement climatique, et plus globalement, pour atteindre les 17 Objectifs de développement durable (ODD voir page 20) définis par l'ONU.

La collaboration entre la démarche Centre A'ERE des Francas et le programme Eco-Ecole ▶ 14 de Teragir permet de créer des synergies puissantes, renforçant l'éducation à l'environnement et au développement durable. En combinant leurs forces, ces deux programmes peuvent offrir une expérience éducative plus riche et plus cohérente, mobiliser plus efficacement les jeunes et les équipes éducatives des écoles et des centres de loisirs, et maximiser l'impact de leurs actions pour un avenir plus durable.



2 CENTRE A'ERE : L'URGENCE ÉCOLOGIQUE EN CENTRE DE LOISIRS ÉDUCATIF

Centre A'ERE¹ est une démarche proposée par les Francas à destination des centres de loisirs éducatifs dont l'équipe éducative a choisi de s'engager dans la prise en compte progressive, volontaire et pérenne des questions d'environnement.

Dans un Centre A'ERE, l'action éducative comme le cadre de vie quotidienne s'animent de manière cohérente et imbriquée :

🍃 **tout ce qui conditionne la vie quotidienne du centre de loisirs** – que cela concerne l'alimentation, le bâti, les transports, les achats, la biodiversité, l'eau, l'énergie... – est inscrit dans le projet éducatif et peut servir de support éducatif,

🍃 **toute action d'éducation à l'environnement** – sur le jardinage, la nature, le cycle de la matière, l'eau, l'énergie, les saisons... pourra déboucher sur une idée d'engagement pour l'amélioration du cadre et des conditions de vie du centre.

La démarche Centre A'ERE repose sur un effort significatif pour s'assurer de la participation réelle et diversifiée de toutes les parties prenantes (enfants, parents, équipes éducatives : équipes d'animation et de direction, personnels techniques, élu-es, partenaires, enseignant-es...).

1 – Centre A'ERE signifie Centre à éducation relative à l'environnement, et un clin d'œil à l'histoire des Francas qui ont contribué à la création et au déploiement des centres aérés à partir de 1955.

Parce qu'elle est ancrée dans un territoire, la démarche Centre A'ERE peut en outre faire évoluer les pratiques d'autres acteurs (écoles, collectivités, associations...) sur un projet de développement local : la protection, la découverte et l'éducation à l'environnement offrent des sources inépuisables d'actions partagées.

En associant les acteurs concernés dans la démarche Centre A'ERE, un centre de loisirs éducatif devient un outil d'éducation relative à l'environnement exemplaire et singulier, sans pour autant se transformer en structure spécialisée.

Le label Centre A'ERE est la reconnaissance de l'entrée dans une démarche de transition. Cette démarche s'accompagne de respect de critères incontournables comme la spécificité du projet, la qualité pédagogique, la qualification des acteurs, la participation des parties prenantes, l'esprit coopératif, le caractère non-commercial, l'accessibilité au plus grand nombre, l'ouverture aux partenaires... Il est possible d'obtenir le label Centre A'ERE à son gré par :

🍃 une entrée **Sensibilisation** en développant les pratiques d'éducation relative à l'environnement et en préparant un repérage des thèmes et des actions sur lesquels il est possible d'avancer ;

🍃 une entrée **Engagement** pour approfondir le projet éducatif et mettre en place des actions opérationnelles qui améliorent la situation et font bouger le projet de la structure (installation d'un compost, mise en place de repas bio locaux, plan d'action achat fourniture, réduction de la consommation électrique, etc.) ;

🍃 une entrée **Transformation** pour des centres pensés dès leur rénovation/conception dans une double visée éducative et gestionnaire respectueuse de l'environnement dans une perspective de développement durable.

Les Francas ont un rôle d'accompagnement des centres de loisirs éducatifs labellisés Centres A'ERE, ils favorisent la progressivité et la mobilité entre les entrées, à partir d'un état des lieux adapté à chaque centre de loisirs. Une charte d'engagements Centre A'ERE signée entre le centre de loisirs éducatif et l'association départementale des Francas précise les enjeux et valeurs éducatifs ainsi que les droits et les engagements des parties prenantes. Des spécificités locales peuvent être ajoutées.

Cette charte portée par l'organisateur local doit être signée au minimum par un-e élu-e et un-e responsable pédagogique. Cette charte doit aboutir à la prise en compte des questions écologiques, et plus particulièrement environnementales, au sein du projet éducatif, du projet pédagogique et des projets d'animation ou d'activités.



3 ECO-ECOLE



T

eragir, association d'éducation au développement durable, a pour missions la sensibilisation et la mise en démarche de tous les acteurs et actrices de la société (personnels éducatifs, entreprises, institutionnels, citoyen-nes, etc.) pour atteindre les 17 Objectifs de développement durable (ODD) définis par l'ONU. Opératrice privilégiée des ODD en France, cette association

reconnue d'intérêt général anime un ensemble de programmes d'action tels que le Pavillon Bleu, la Clef Verte, Eco-Ecole, la Journée internationale des forêts et Jeunes Reporters pour l'Environnement. Depuis 2021, l'association déploie une campagne d'empowerment citoyen pour une transition écologique et solidaire, Action Solution par Teragir.

- ❖ **Eco-Ecole** est un programme d'éducation au développement durable qui apporte son soutien aux établissements scolaires, de la maternelle au lycée, pour mettre en place une pédagogie de projet grâce à 8 thématiques et à une méthodologie adaptée au contexte scolaire. Eco-Ecole a pour particularité d'impliquer l'ensemble des parties prenantes d'un établissement scolaire, élèves comme adultes.
- ❖ Les personnels éducatifs des établissements inscrits bénéficient de l'accompagnement des équipes de Teragir et d'outils pédagogiques pour faciliter l'appropriation des grands enjeux de développement durable.
- ❖ **Eco-Ecole** s'appuie sur une fine compréhension et connaissance du terrain, notamment grâce à un réseau de Relais locaux. Près de 150 Relais locaux Eco-Ecole - collectivités et associations - sont répartis sur l'ensemble du territoire hexagonal et ultramarin.
- ❖ **Eco-Ecole** propose la méthodologie suivante pour mettre en place un projet pédagogique autour du développement durable à l'échelle de l'établissement scolaire :

À la fin de chaque année scolaire, les établissements inscrits au programme peuvent déposer une demande de labellisation pour valoriser leur démarche de développement durable et devenir Eco-Ecole, Eco-Collège ou Eco-Lycée. Les différents niveaux de labellisation encouragent les établissements scolaires à approfondir et à renforcer année après année leur démarche de développement durable. **Les 4 niveaux "bronze", "argent", "or" et "platine"** proposés par Eco-Ecole permettent de traduire la diversité des projets menés par les établissements scolaires ainsi que leur degré d'aboutissement. L'aspect évolutif de cette labellisation permet aussi de se fixer des objectifs de progression tous les ans pour atteindre le plus haut niveau de labellisation : platine.

Les établissements labellisés reçoivent alors un drapeau et un diplôme comme symboles de l'aboutissement de leur projet Eco-Ecole. La labellisation est facultative.



Réunir l'éco-comité



Réaliser le diagnostic



Imaginer des solutions et passer à l'action



Évaluer les avancées du projet



Établir des liens avec les disciplines enseignées



Fédérer et communiquer autour du projet



Réaliser une création collective



Comment agir ensemble ?



Les pistes d'actions présentées illustrent la synergie entre les Francas et Teragir, renforçant la prise en compte de l'urgence écologique dans les centres de loisirs et les établissements scolaires. En collaborant étroitement, nos deux organisations peuvent intervenir à différents niveaux, du diagnostic à la définition d'un plan d'action commun. Cette coopération inclut le pilotage concerté des projets, l'accompagnement des divers acteurs et actrices, et des formations partagées, assurant une montée en compétences collective. Les ateliers pratiques et de sensibilisation menés conjointement offrent aux élèves et aux familles des opportunités concrètes d'engagement en matière de développement durable. En déployant ces actions ensemble, nous créons une dynamique vertueuse et fédératrice pour la communauté éducative.

Élaboration d'un diagnostic partagé et d'un plan d'action commun

Le diagnostic, étape essentielle de la méthodologie Eco-Ecole, consiste à réaliser un état des lieux de la situation de l'établissement scolaire, préalable au passage à l'action. Il est possible d'y intégrer pleinement les espaces, bâtiments, et pratiques du périscolaire, afin d'élaborer une vision partagée de la situation et d'agir ensemble pour améliorer le cadre de vie de la communauté éducative.



L'exemple du projet sur l'Alimentation de l'école élémentaire du Bourg-de-Saran (45)

Dans le cadre du diagnostic, les équipes du périscolaire ont mené une enquête d'observation de la composition des goûters fournis par les familles des 70 enfants accueillis chaque soir. Elles ont pu établir le constat que plus de 90 % de ces goûters étaient industriels, dont 30 % composés d'aliments gras et très salés ou sucrés. Suite à cela, trois actions ont été décidées : la mise en place d'ateliers de sensibilisation à l'équilibre alimentaire pour tous les élèves sur les temps de classe, l'organisation d'un challenge « goûter sain » sur une semaine à destination des familles, et la création d'un livre de recettes de gâteaux maison par les élèves éco-délégués de l'école qui a ensuite été distribué aux usagers du périscolaire.

L'exemple du projet sur les Déchets de l'école primaire de Pouydesseaux (40)

Le diagnostic a consisté en un inventaire des installations de collecte et de tri, et des consignes et pratiques de gestion des déchets dans toutes les zones et bâtiments de l'école comme du périscolaire, avec un focus sur la cantine, surveillée au quotidien par les animateur-rices du périscolaire. Une réflexion sur le gaspillage alimentaire a été menée par les élèves, le personnel de restauration et les animateur-rices, avec l'aide du Relais local Eco-Ecole (SICTOM du Marsan, syndicat de gestion des déchets). Les actions mises en place par la suite ont permis de réduire significativement le gaspillage alimentaire : réalisation de pesées régulières des déchets par les élèves et affichage des résultats, instauration des portions « petite faim, grande faim », animation d'un jeu-concours « la table qui gaspille le moins », création de slogans et affiches anti-gaspillage sur les temps périscolaire, exposition affichée dans l'espace garderie pour sensibiliser les familles au sujet et au travail mené par les élèves et les équipes.





Pilotage concerté de la démarche de développement durable

La méthodologie de projet Eco-Ecole encourage la mise en place d'un éco-comité, qui se réunit de manière régulière pour définir collectivement les orientations du projet et être garant de son bon déroulement. L'éco-comité peut rassembler des représentant·es des élèves et du personnel enseignant, mais aussi une diversité d'autres personnes parties prenantes du projet, au sein et à l'extérieur de l'établissement scolaire. L'implication active des équipes d'animation du périscolaire dans le pilotage en tant que membres de l'éco-comité est fréquente dans les projets Eco-Ecole. Celle-ci permet d'étendre la portée de la démarche à l'ensemble des espaces et temps scolaires et périscolaires, et de toucher plus largement tous leurs usagers et usagères.

Formations communes des équipes

Des ateliers et temps de formation communs peuvent être suivis par les équipes scolaires et périscolaires sur les sujets en lien avec le projet (exemple : formation au compostage), permettant ainsi une montée en compétences de l'ensemble des personnels sur les enjeux de développement durable et un meilleur accompagnement des élèves tout au long de l'année.

Actions ponctuelles menées sur le temps périscolaire

La collaboration entre l'établissement scolaire et le centre de loisirs peut aussi se faire de manière plus ponctuelle au cours de l'année. Dans le cadre d'un projet Eco-Ecole, les exemples d'actions prévues dans le plan d'action de l'année et pouvant être mises en œuvre sur le temps périscolaire sont très nombreux. Il est notamment fréquent qu'un projet sur la thématique de la biodiversité intègre des ateliers de jardinage, végétalisation ou encore fabrication d'abris pour la faune sauvage aux activités périscolaires. Celles-ci sont particulièrement propices à ce type de réalisations concrètes et créatives, et présentent entre autres l'avantage de réunir des élèves de différents âges et niveaux.

Lien avec les familles

La collaboration entre les milieux scolaire et périscolaire dans les projets d'éducation au développement durable permet de renforcer les actions à destination des familles mais aussi plus largement de s'ouvrir davantage sur le territoire. De nombreux temps forts et événements peuvent ainsi être co-organisés et co-animés par les équipes enseignantes et périscolaires, à destination des parents d'élèves mais aussi des habitant·es de la commune. Des formats types « cafés des parents » permettent de mener des actions de sensibilisation auprès des parents d'élèves sur les enjeux de développement durable traités dans le cadre du projet, de leur présenter les initiatives prévues et de les encourager à s'impliquer dans celles-ci. Les fêtes de fin d'année organisées dans les établissements scolaires (fête de l'école, kermesse, cérémonie de labellisation, etc.) proposent fréquemment une rétrospective du projet de l'année, qui peut prendre différentes formes (exposition, spectacle thématique, stand tenu par les élèves écodélégué·es, etc.). Elles sont aussi parfois l'occasion de réaliser une création collective à dimension artistique réunissant personnels, élèves et familles, encouragée par la méthodologie de projet Eco-Ecole pour clôturer le projet de l'année et en garder un souvenir au sein de l'établissement.

1 RELAIS LOCAUX ECO-ECOLE

Le programme Eco-Ecole accompagne tout au long de l'année les établissements scolaires qui souhaitent s'engager dans une démarche de développement durable. Cet accompagnement est réalisé par l'équipe de Teragir mais aussi par des Relais locaux, associations et collectivités locales formées à la méthodologie Eco-Ecole, présents dans chaque région pour guider et conseiller les établissements scolaires inscrits au programme. Les Relais locaux sont des collectivités ou des associations qui possèdent une expertise en matière d'éducation au développement durable en milieu scolaire et souhaitent dynamiser les projets et promouvoir les démarches sur leur périmètre d'intervention. Ces structures signent une convention avec l'association Teragir et sont formées à la méthodologie de projet Eco-Ecole pour accompagner les établissements scolaires de leur territoire. Leur connaissance fine de leur territoire et de ses ressources permet d'apporter un accompagnement complémentaire à celui de l'équipe Teragir.

Devenir Relais local Eco-Ecole c'est:

- 🌱 Participer à une démarche d'éducation au développement durable internationale qui rassemble plus de 4 000 établissements scolaires en France ;
- 🌱 Se mobiliser pour faire progresser les projets d'éducation au développement durable dans les établissements scolaires de son territoire ;
- 🌱 Partager ses connaissances et son expertise du territoire pour aider à la mise en œuvre de projets ;
- 🌱 Bénéficier d'outils et de ressources déployés par le programme Eco-Ecole ;
- 🌱 Établir des liens privilégiés avec une diversité d'acteurs de son territoire ;
- 🌱 Intégrer un réseau de plus de 150 collectivités locales et associations déjà Relais locaux en France (webinaires d'échanges, partages d'expériences, rencontres, etc.).

Toute structure expérimentée dans la pratique et l'accompagnement de projets éducatifs en milieu scolaire peut devenir Relais local. Il est nécessaire d'avoir une connaissance fine des partenaires locaux de l'EDD (collectivités territoriales, associations etc.) afin d'accompagner les établissements inscrits au programme, de la maternelle au lycée, à s'approprier la méthodologie Eco-Ecole, quelle que soit la thématique traitée par l'établissement scolaire parmi les huit proposées.



Parmi les près de 150 Relais locaux Eco-Ecole on compte l'association départementale des Francas du Val-d'Oise. Témoignage

Quelles sont vos missions/fonctions en tant qu'association départementale Francas-Relais local Eco-Ecole ?

La structure Relais local Eco-Ecole s'engage auprès de Teragir, grâce à une convention d'une durée de 5 ans. Au moins une personne de l'association doit suivre la formation Relais local dispensée par Eco-Ecole pour se former à la méthodologie de projet Eco-Ecole et au rôle de Relais local.

En tant que relais, nous intervenons depuis presque dix ans sur tout le département, à l'exception de quelques zones ciblées. Dans le Val d'Oise, nous n'intervenons pas à Cergy ni Villiers-le-Bel, bien que ces communes soient des partenaires privilégiées des Francas (accompagnement PEdT, formation des agents, ...). En effet, ces deux municipalités portent des projets politiques axés sur les questions environnementales, et disposent en interne d'agents « Relais local ».

Nos missions en tant que Relais local Eco-Ecole sont les suivantes :

- accompagner, à leur demande, les établissements scolaires inscrits au programme Eco-Ecole
- participer au Comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE) au sein des établissements scolaires
- mettre en lien avec les acteurs du territoire (selon la thématique choisie en début d'année scolaire)
- prêter des ressources pédagogiques (kit pédagogique, jeu de plateau etc.)

Lorsque nous intervenons dans les collèges et lycées pour la formation des délégué-es de classe, des ateliers d'éducation aux médias, nous n'hésitons pas à présenter le programme Eco-Collège / Eco-Lycée aux équipes éducatives.

Qu'est ce que ça vous apporte dans le développement de vos actions ?

En 2015, sous l'effet de la Cop' 21 accueillie à Paris-le-Bourget, l'Association départementale des Francas du Val-d'Oise s'est engagée dans l'Éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD). Ainsi, l'équipe s'est enrichie en janvier 2016 d'un poste d'animateur départemental dont un mi-temps est consacré aux actions EEDD, en particulier au développement des Centres A'ERE et Eco-Ecoles dans le département.

Lier les 2 dynamiques nous permet d'inciter les équipes de direction des centres de loisirs et des écoles à œuvrer de concert, il en va donc de la cohérence éducative et de la continuité des temps de l'enfant au sein d'une commune ou d'un quartier.

C'est aussi une possibilité de plus d'ancrage des Francas dans les territoires : par les services municipaux, par les établissements scolaires, par les associations locales (telles les Jardins familiaux ou recycleries).

De plus, être Relais Eco-Ecole nous ouvre les portes, par l'école, de communes où les Francas n'interviennent pas.

Enfin, cette articulation Centre A'ERE / Eco-Ecole est toujours fort appréciée par les représentant-es de l'Académie, lors du dialogue partenarial.

En plus d'être Relais Eco-Ecole, l'Association départementale des Francas du Val-d'Oise est membre de l'ERC-EEDD (Espace régional de concertation-Éducation à l'Environnement et au Développement Durable), piloté par Le Graine Île-de-France et France Nature Environnement (FNE), sous l'égide de la DRIEAT (Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports).





2 ACCOMPAGNEMENT DES ÉCO-DÉLÉGUÉ·ES

Les Francas et Teragir accompagnent chacun la formation des éco-délégués en proposant des modalités de formation et outils pédagogiques propres. Nous pensons que nous pouvons nous appuyer sur nos expériences respectives pour proposer conjointement des modalités permettant de renforcer notre accompagnement des éco-délégués.

Dans les projets Eco-Ecole les élèves ont toujours été au cœur de la démarche. La méthodologie de projet Eco-Ecole est pensée pour faciliter l'implication des élèves à toutes les étapes du projet, quel que soit leur niveau scolaire. Eco-Ecole propose des ressources pédagogiques et des formations s'appuyant sur la méthodologie de projet Eco-Ecole qui peuvent être utilisées pour former les élèves, et notamment les éco-délégués à la démarche de projet d'EDD en milieu scolaire.

C'est par exemple le cas du jeu coopératif Eco-Ecole qui permet d'apprendre de manière ludique les ressorts d'une démarche de développement durable grâce à la simulation d'un projet Eco-Ecole. Les joueurs et les joueuses forment l'éco-comité de l'établissement scolaire. Leur mission ? Faire de leur établissement un modèle en matière de développement durable. Rassemblés autour du plateau de jeu qui représente l'année scolaire, les joueurs et joueuses vont, le temps d'une partie, faire des rencontres, des découvertes et saisir des opportunités d'actions à mettre en place. Tout le monde est invité à prendre des décisions pour construire ensemble un projet de développement durable qui a du sens. Ils découvrent que leurs actions peuvent contribuer à atteindre les 17 Objectifs de développement durable fixés par l'Organisation des Nations unies (ONU).

Témoignage de l'Équipe Départementale des Francas de l'Ain

Aux Francas de l'Ain, nous sommes profondément engagés dans l'accompagnement et la formation des éco-délégués au sein des établissements scolaires. Notre mission est de guider les jeunes vers une prise de conscience écologique et de les aider à devenir des acteurs et des actrices clés du développement durable dans leur environnement quotidien.

Lors de nos interventions, nous utilisons une méthode participative et ludique pour capter l'intérêt des élèves. Par exemple, lors des matinées d'expression, nous constatons que les élèves sont porteurs de nombreuses idées sur des thématiques comme la biodiversité, les déchets, les énergies ou encore l'alimentation. Elles et ils expriment des préoccupations et des suggestions sur la gestion de leur collège, mettant en lumière la nécessité d'un engagement sérieux de la part des délégués pour que leurs initiatives soient réellement efficaces.

Dans nos sessions de formation sur le développement durable, nous encourageons les élèves à définir ce concept par eux-mêmes, à comprendre les Objectifs de développement durable (ODD), et à faire des liens entre leurs projets et ces objectifs globaux. Par des activités dynamiques, comme des jeux de devinettes et des brainstormings, nous les aidons à visualiser et à intégrer ces notions de manière concrète et ludique.

Nous favorisons également l'utilisation de méthodologies de projet rigoureuses, adaptées à leur contexte scolaire. Lors de la dernière séance d'accompagnement, nous posons des questions spécifiques sur leur environnement scolaire pour les amener à réfléchir sur les actions qu'ils pourraient entreprendre. Cette approche permet de transformer leurs idées en projets réalistes et mesurables, en les dotant des outils nécessaires pour évaluer l'impact de leurs actions.

Notre objectif est de faire en sorte que chaque éco-délégué·e se sente soutenu et outillé pour mener à bien des projets concrets et significatifs. En travaillant ensemble, nous espérons inspirer une nouvelle génération de citoyen·nes engagés et responsables, prêts à relever les défis environnementaux de demain.

3 LES RADIOS FRANCAS & JEUNES REPORTERS POUR L'ENVIRONNEMENT



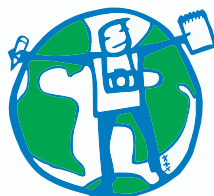
la croisée entre Éducation au développement durable (EDD) et Éducation aux médias et à l'information (EMI), le programme Jeunes Reporters pour l'Environnement (JRE) propose aux jeunes de 11 à 25 ans de réaliser des reportages écrits, audios ou vidéos en lien avec les Objectifs de développement durable et dans l'esprit du journalisme de solutions. En France, il est développé par l'association Teragir.

Jeunes Reporters pour l'Environnement donne également l'opportunité aux jeunes d'obtenir une valorisation en France et à l'étranger grâce à la participation aux concours JRE national et international. Le programme s'inscrit dans un réseau international constitué de plus de quarante pays.

Les Radios Francas est un programme innovant dédié à l'Éducation aux Médias et à l'Information (EMI). Il offre aux jeunes une plateforme pour s'exprimer et développer leur esprit critique à travers la création radiophonique. Il s'articule autour de trois grands axes :

- 🍃 **Éducation aux Médias** : Apprendre à décrypter l'information et à comprendre les médias.
- 🍃 **Expression et Création** : Concevoir des émissions de radio, podcasts et reportages.
- 🍃 **Accompagnement et Formation** : Formations techniques et éditoriales par des professionnels.

En travaillant en complémentarité, les programmes Radios Francas et Jeunes Reporters s'unissent pour amplifier les voix des jeunes en leur donnant la possibilité d'accéder à une plateforme d'expression riche et valorisante.



Jeunes reporters
pour l'environnement



Objectifs Communs et Synergie

- 1 **Encourager l'expression Jeune** : Grâce à la synergie entre Radios Francas et JRE, les jeunes sont guidés dans la conception, l'écriture et la réalisation de contenus médiatiques variés, tels que des articles, des podcasts et des reportages. Cette démarche leur permet de développer leur créativité et leur sens critique.
- 2 **Valoriser les créations** : Les productions des jeunes reporters ne se limitent pas à la création. Elles bénéficient d'une diffusion, assurant ainsi une visibilité accrue et une reconnaissance de leurs talents. Les jeunes voient leurs travaux mis en lumière, ce qui renforce leur confiance et leur motivation.
- 3 **Renforcer les compétences** : L'articulation entre nos deux programmes offre aux groupes et à leurs encadrant-es l'opportunité d'élargir les réflexions et d'approfondir les thématiques abordées. Cela favorise une montée en compétences tant sur le plan technique que sur le contenu.
- 4 **Promouvoir l'engagement citoyen** : En participant à ces initiatives, les jeunes deviennent des acteurs et actrices engagés dans leur communauté. Elles et ils apprennent à décrypter l'information, à développer un regard critique sur les médias et à s'impliquer activement dans la vie citoyenne.
- 5 **Accroître la visibilité** : Cette collaboration permet de donner une plus grande visibilité aux projets des jeunes. En intégrant des réseaux plus larges, leurs voix sont entendues au-delà des cercles habituels, touchant un public plus vaste et diversifié.



Ressources



TEXTES DE RÉFÉRENCE



face à l'urgence, les Francas et Teragir font le choix d'agir ensemble et d'ancrer leur action dans les Objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 et dans les textes fondamentaux du ministère de l'Éducation nationale.

1. Les Objectifs de développement durable (ODD) - Agenda 2030

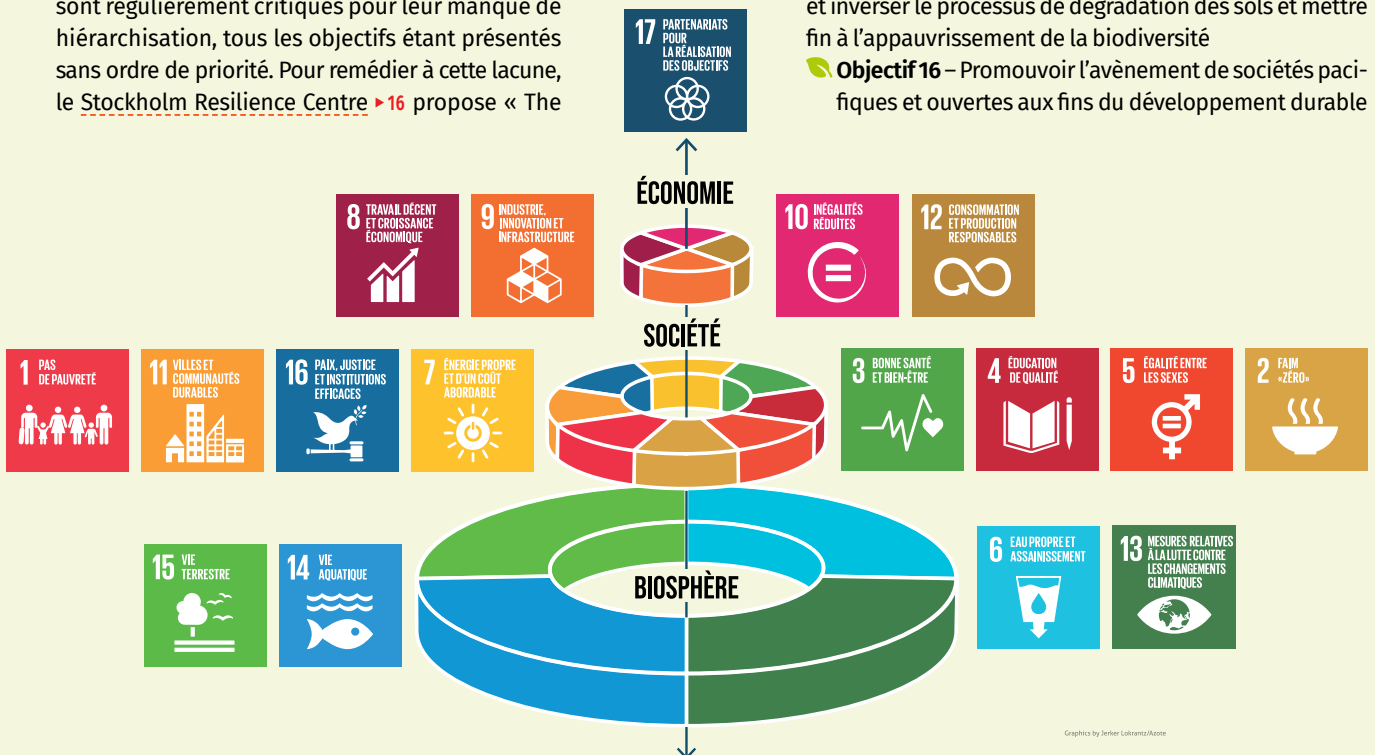
Le 12 décembre 2015, lors de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP21), les dirigeants mondiaux ont adopté l'Accord de Paris. Quelques mois avant, ils avaient ratifié l'Agenda 2030 ►15, feuille de route pour un développement durable symbolisé par les 5P : pour les populations, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix et par les partenariats. Cet agenda se compose de 17 objectifs de développement durable couvrant l'intégralité des enjeux du développement durable : le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation... La notion d'interrelation est au cœur de l'Agenda 2030. Ainsi, les enjeux écologiques, de solidarité et de justice sociale, en particulier, sont intrinsèquement dépendants les uns des autres.

S'ils présentent un intérêt par leur approche multidirectionnelle et quasi-exhaustive, les Objectifs de développement durable sont régulièrement critiqués pour leur manque de hiérarchisation, tous les objectifs étant présentés sans ordre de priorité. Pour remédier à cette lacune, le Stockholm Resilience Centre ►16 propose « The

wedding cake » (la pièce montée). Cette représentation des ODD rappelle que la réalisation des objectifs liés au respect de la biosphère sont nécessaires à la concrétisation des objectifs sociaux. De la même manière, les objectifs économiques ne peuvent être atteints sans accéder à la matérialisation des objectifs sociaux.

Les Francas et Teragir pointent que l'action au sein des centres de loisirs éducatifs et des établissements scolaires permet de contribuer à l'atteinte de ces 17 ODD ►17 en apportant une attention particulière aux ODD suivants :

- 🍌 **Objectif 2** – Assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable
- 🍌 **Objectif 3** – Donner aux enfants les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges
- 🍌 **Objectif 5** – Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
- 🍌 **Objectif 6** – Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau
- 🍌 **Objectif 7** – Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
- 🍌 **Objectif 10** – Participer à la réduction des inégalités entre les pays et en leur sein
- 🍌 **Objectif 12** – Établir des modes de consommation durables en prenant en compte les interconnexions entre les décisions personnelles et collectives qui ont un impact sur notre environnement
- 🍌 **Objectif 13** – Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
- 🍌 **Objectif 15** – Participer à la préservation et la restauration des écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
- 🍌 **Objectif 16** – Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable



Graphics by Jerker Lokrentz/Azore



2. Socle commun de connaissances de compétences et de culture

Le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture ► 18 présente ce que tout élève doit savoir et maîtriser à 16 ans. Il rassemble l'ensemble des connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de (futur) citoyen-ne.

Dans ce socle, l'Éducation au développement durable (EDD) n'est pas citée en tant que telle mais de nombreuses compétences s'y réfèrent ou peuvent être mises en lien avec l'EDD.

Le socle comporte cinq grands domaines dans lesquels sont regroupés les compétences et les connaissances attendues :

- 1 **Les langages pour penser et communiquer :**
Comprendre et s'exprimer en utilisant quatre type de langage
- 2 **Les méthodes et outils pour apprendre.**
Apprendre à apprendre, seuls ou collectivement, en classe ou en dehors
- 3 **La formation de la personne et du citoyen.**
Transmettre les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la Constitution
- 4 **Les systèmes naturels et les systèmes techniques**

5 Les représentations du monde et l'activité humaine.

Développer une conscience de l'espace géographique et du temps historique.

Fin 2022, compte tenu de l'importance des enjeux sociaux liés au changement climatique et à la perte de la biodiversité, le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse demande au Conseil supérieur des programmes de faire des propositions pour renforcer l'Éducation au développement durable de l'école au lycée.

Parmi les propositions, le référentiel de compétences Éducation à l'environnement et au développement durable apporte des repères et un langage commun aux équipes pédagogiques pour mettre en œuvre une réelle progressivité des apprentissages. Conçu pour être en cohérence avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, et en articulation avec le référentiel de Développement durable et de responsabilité sociale des établissements d'enseignement, de recherche et d'innovation (DD&RS), utilisé dans les deux premières années de l'enseignement supérieur, le référentiel de compétences Éducation à l'environnement et au développement durable a vocation à servir de référence pour l'évaluation et la validation de ces compétences.

3. Référentiel de compétences Éducation à l'environnement et au développement durable

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a publié, le mardi 3 octobre 2023, un référentiel, des repères de progression et attendus de fin de cycle pour développer les compétences des élèves pour l'Éducation au développement durable (EDD) et à la transition écologique ▶ 19. Celui-ci a vocation à servir de cadre de référence pour l'acquisition et l'évaluation des compétences pour l'éducation au développement durable et à la transition écologique.

Voici les quatre domaines de compétences EDD pour la scolarité :

- 🍃 S'ouvrir à la complexité des thématiques de développement durable
- 🍃 Faire preuve d'esprit critique pour appréhender les problématiques de développement durable
- 🍃 Adopter un comportement éthique et responsable vis-à-vis de l'environnement et des sociétés humaines
- 🍃 Agir individuellement et collectivement pour construire un monde durable

Les repères de progression du cycle 1 au lycée identifient les compétences pour l'éducation au développement durable et à la transition écologique dont la maîtrise est visée à la fin de chaque cycle. Ils sont déclinés à travers six thèmes qui, sans exhaustivité, permettent d'aborder des enjeux majeurs du développement durable et de la transition écologique :

- biodiversité et écosystèmes
- alimentation
- eau et changement climatique
- gestion des ressources minérales
- aménagement durable des territoires
- numérique



4. E3D

La labellisation « E3D » (École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable) ▶ 20 a été développée par le ministère chargé de l'Éducation nationale pour reconnaître et encourager les écoles et établissements scolaires qui s'engagent dans une démarche globale de développement durable.

Cette démarche participe à l'Éducation au développement durable, en faisant de l'établissement un lieu d'apprentissage global du développement durable. C'est une composante importante parmi les différentes modalités de renforcement de l'Éducation au développement durable qui sont impulsées au niveau national et académique depuis 2019.

Cette démarche permet ainsi de mettre en valeur les projets EDD existants et d'en développer de nouveaux en les appuyant sur une politique d'établissement en la matière, et de développer les partenariats notamment avec les acteurs territoriaux.

La démarche « E3D » se conjugue avec l'ensemble des éducations transversales, non seulement l'éducation au développement durable, mais aussi l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation artistique et culturelle, ou encore l'éducation aux médias.



GLOSSAIRE

Besoins

Le besoin peut être défini comme la nécessité, pour un individu, de répondre aux états physiologiques et psychologiques qu'il ressent. En effet, de façon naturelle et quotidienne, les besoins émergent spontanément et orientent constamment l'action vers des buts précis qui se définissent aussi avec les exigences de l'environnement. William Glasser considère que l'être humain est soumis à l'impulsion de cinq grands besoins qui constituent les forces le poussant à agir : survie, appartenance, pouvoir, liberté et plaisir. La notion de besoins apparaît dans le rapport présenté au sommet mondial de Rio en 1992. Le rapport définit le concept ainsi : « *Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs* ». Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de "besoins", et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.

Source : https://www.acueil.servicesquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers_ServicesQC/guide_mesures_services/03_Appr_intervention_Parcours_ind/Annexes/Ann_2_Concept_besoin_et_process_motivationnel_lien_besoins.pdf

Biodiversité

Étymologie : néologisme créé à partir du grec bios, vie, et de diversité, venant du latin *Diversus*, opposé, contraire, divers. La biodiversité est un terme générique pour désigner la diversité et la richesse en espèces vivantes qui peuplent la Terre, un territoire ou un écosystème. Cette notion s'applique aux différentes espèces végétales et animales, allant des organismes monocellulaires aux organismes les plus complexes. La biodiversité prend en compte la variété des espèces ainsi que la diversité des gènes au sein d'une même espèce. Le dernier recensement commandé par l'ONU montre

que 13 ou 14 millions d'espèces cohabitent sur Terre. Le Sommet de la Terre de Rio, sous l'égide de l'ONU a fait en 1992 une priorité de la protection et la restauration de la diversité du vivant, considérée comme une des ressources vitales du développement durable. Dans son article 2, la Convention sur la diversité biologique définit la biodiversité comme étant la « *variabilité des organismes vivants de toute origine, y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie; cela comprend la diversité au sein des espèces, et entre les espèces, et ainsi que celle des écosystèmes* ». La définition de la biodiversité est trop large pour lui donner une connotation scientifique. Les sciences du vivant privilégient des expressions plus précises comme diversité biologique, diversité spécifique ou floristique (pour les espèces végétales), diversité génétique, diversité fonctionnelle...

Source : <http://www.latoupie.org>

Développement durable

Le développement durable est une forme de développement économique ayant pour objectif principal de concilier le progrès économique et social avec la préservation de l'environnement, ce dernier étant considéré comme un patrimoine devant être transmis aux générations futures. La Commission Mondiale pour l'Environnement et le Développement de l'ONU (WCED), dite "Commission Brundtland" en a donné en 1987 la définition suivante : « *Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leurs propres besoins.* » Le développement durable est censé pouvoir combiner plusieurs exigences :

- satisfaction des besoins essentiels des générations actuelles et futures, en apport avec les contraintes démographiques (eau, nourriture, éducation, santé, emploi),
- amélioration de la qualité de vie (services sociaux, logement, culture...),
- respect des droits et des libertés de la personne,

- renforcement de nouvelles formes d'énergies renouvelables (éolienne, solaire, géothermique),
- etc.

En matière d'agriculture par exemple, le développement durable signifie une gestion économiquement rentable, sans qu'il soit porté atteinte à l'environnement et sans réduire les ressources naturelles pour les générations futures. Cela doit se traduire par une production plus saine, moins polluante, respectant les exigences sanitaires environnementales et prenant en compte l'avenir des agriculteurs. L'agriculture biologique va dans le sens d'une agriculture durable.

Source : <http://www.latoupie.org>

Éco-anxiété

La notion d'éco-anxiété est bien évidemment la contraction d'« écologie », au sens de « *science ayant pour objet les relations des êtres vivants (animaux, végétaux, micro-organismes) avec leur environnement, ainsi qu'avec les autres êtres vivants* », et d'« *anxiété* ». Elle a été inventée et théorisée à partir de 1997 par la chercheuse en santé publique belgo-canadienne Véronique Lapaige. Elle est de plus en plus utilisée dans les médias et elle fait également l'objet d'un intérêt croissant de la part des mondes académiques et médicaux. Néanmoins, il n'existe pas à ce jour de définition de l'éco-anxiété qui fasse l'objet d'un consensus, notamment d'un point de vue médical.[...] Parmi les innombrables définitions de l'éco-anxiété, on peut se référer tout particulièrement à celle de chercheurs australiens et néo-zélandais, qui est sans doute la plus complète : « *L'éco-anxiété est un terme qui rend compte des expériences d'anxiété liées aux crises environnementales. Il englobe "l'anxiété liée au changement climatique" (anxiété spécifiquement liée au changement climatique anthropique), tout comme l'anxiété suscitée par une multiplicité de catastrophes environnementales, notamment l'élimination d'écosystèmes entiers et d'espèces végétales et animales, l'augmentation de l'incidence des catastrophes naturelles et des phénomènes météorologiques extrêmes, la pollution de masse mondiale, la déforestation, l'élévation du niveau de la mer et le réchauffement de la planète.* »

Source : <https://www.jean-jaures.org/publication/eco-anxiete-analyse-dune-angoisse-contemporaine/>

Écologie

Définition 1

L'écologie ou écologie scientifique est une science qui étudie les êtres vivants dans leur milieu en tenant compte de leurs interactions. Cet ensemble, qui contient les êtres vivants, leur milieu de vie et les relations qu'ils entretiennent, forme un écosystème. L'écologie fait partie intégrante de la discipline plus vaste qu'est la science de l'environnement.

Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89cologie>

Définition 2

Étymologie : du grec *Oikos*, maison et *Logos*, science, connaissance. L'écologie est la science qui étudie les milieux et les conditions d'existence des êtres vivants et les rapports qui s'établissent entre eux et leur environnement, ou plus généralement avec la nature. L'écologie a été définie par le biologiste allemand Ernst Haeckel en 1866 comme « *la science des relations des organismes avec le monde environnant, c'est-à-dire, dans un sens large, la science des conditions d'existence* ». Un écologue est un spécialiste de l'écologie. Un écologiste est un défenseur de la nature et des équilibres biologiques. L'environnement est constitué à la fois des êtres vivants existant dans le milieu naturel et des éléments non vivants qui le composent, comme le sol, l'eau, l'atmosphère, le climat, l'ensemble définissant un écosystème. À l'échelle de la Terre, on parle d'écosphère. L'écologie doit donc faire appel à de multiples disciplines scientifiques, comme la géographie, la biologie, la chimie, la physique, la climatologie, les mathématiques... L'écologie moderne est née d'une prise de conscience des effets (pollution, épuisement des ressources naturelles, disparition d'espèces vivantes, dérèglements climatiques...) de l'activité de l'homme sur son environnement (industrie, transport, utilisation d'engrais, déchets industriels...). Elle s'intéresse donc à l'homme en tant que composante de l'écosphère. L'un des objectifs de l'écologie est de détecter, d'analyser et de combattre les dysfonctionnements éventuels d'un écosystème. Elle recherche également pour l'homme le bien-être sous la forme d'une harmonie avec son environnement naturel.

Source : <http://www.latoupie.org>

Environnement

Étymologie : du préfixe grec *En*, dans, et du latin *Virare*, virer, tourner, venant du grec *Gyros*, cercle, tour. L'environnement est l'ensemble des éléments qui constituent le voisinage d'un être vivant ou d'un groupe d'origine humaine, animale ou végétale et qui sont susceptibles d'interagir avec lui directement ou indirectement. C'est ce qui entoure, ce qui est aux environs. Depuis les années 1970 le terme environnement est utilisé pour désigner le contexte écologique global, c'est-à-dire l'ensemble des conditions physiques, chimiques, biologiques, climatiques, géographiques et culturelles au sein desquelles se développent les organismes vivants, et les êtres humains en particulier. L'environnement inclut donc l'air, la terre, l'eau, les ressources naturelles, la flore, la faune, les hommes et leurs interactions sociales.

Les mouvements pacifistes et écologistes ont permis de faire prendre conscience à de plus en plus de personnes que l'exploitation excessive des ressources naturelles de la Terre faisait courir à l'espèce humaine un danger à long terme. La protection de l'environnement est devenue progressivement une préoccupation pour les hommes politiques.

Source : <http://www.latoupie.org>

Nature

Pour les écologues, la nature désigne l'ensemble du monde biotique (la biodiversité) et abiotique (les roches mais aussi les planètes par exemple), les organismes vivants, en tant qu'objet d'étude, étant en interaction avec le monde abiotique. Pour les sciences humaines et sociales, la notion de nature peut aussi désigner diverses acceptions des relations entre les humains et la nature.

Source : *Manuel de la grande transition - Éditions Les liens qui libèrent*

Réchauffement et dérèglement climatique

Bien que les deux termes soient proches, les scientifiques privilégient désormais la terminologie « changement climatique ». En effet, s'il existe une tendance globale au réchauffement de la planète, ce réchauffement n'est pas continu ni homogène. Par exemple, les tempé-

ratures enregistrées certaines années peuvent être moins élevées que celles des années précédentes. De la même façon, tous les endroits sur Terre ne sont pas concernés de la même manière, en fonction de leur géographie, du type de sol ou des courants océaniques.

Source : <https://www.ofb.gouv.fr/le-changement-climatique>

Transition écologique

Si la transition est définie par le Larousse comme le « *passage d'un état à un autre* », ce n'est que dans l'histoire récente que le terme a été appliqué à la question environnementale. Dans les années 1970, le mot transition est employé pour parler du passage des sociétés vectrices de pollution vers des modèles plus durables, comme cela est évoqué dans les rapports Meadows de 1972 et Brundtland de 1987. On ne parle cependant pas encore de transition écologique. Il faut attendre les années 2000 et les villes en transition de Rob Hopkins pour voir émerger le concept. Ce professeur de permaculture anglais a initié ce mouvement en 2006 dans la petite commune britannique de Totnes. Il consiste à faire des citoyen·nes des villes des acteurs du développement durable en trouvant des solutions à l'échelle locale pour répondre au réchauffement climatique (relocalisation des économies, réductions de la consommation énergétique et des émissions de CO₂). À partir de cette expérience, Hopkins médiatise le terme de transition écologique en lui donnant un « cadre théorique et méthodologique » dans le livre *Manuel de la transition : de la dépendance au pétrole à la résilience locale*. La transition écologique peut ainsi être décrite comme un nouveau modèle économique et social qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble pour répondre aux grands enjeux écologiques du XXI^e siècle. Le concept se substitue peu à peu à celui de développement durable (ou « soutenable ») et inclut celui de transition énergétique.

Source : <https://www.linfordurable.fr/environnement/la-transition-ecologique-va-faire-son-entree-dans-le-dictionnaire-32281>

INITIATIVES CONNEXES

Les aires éducatives

Les aires marines et terrestres éducatives ▶ 21 permettent à des élèves du CE2 à la Terminale de s'approprier et de gérer de manière participative une portion de littoral, de zone humide, de forêt, de rivière, de parc urbain... avec leur enseignante et un-e partenaire de la sphère de l'éducation à l'environnement. Les élèves se réunissent sous la forme d'un « conseil des enfants » et prennent toutes les décisions concernant leur aire éducative.

L'Office français de la biodiversité (OFB) ▶ 22 coordonne le réseau des aires éducatives en France hexagonale et dans les Outre-mer, sous l'impulsion et le suivi d'un comité de pilotage composé du ministère de l'Éducation nationale, du ministère de la Transition Écologique et du ministère des Outre-mer. La démarche entamée avec les aires marines est élargie depuis 2018 au milieu terrestre : les écoles qui ne se trouvent pas sur le littoral peuvent donc mettre en place des aires terrestres éducatives.

Les labels "aire marine éducative" (AME) et "aire terrestre éducative" (ATE) reconnaissent la mise en place d'une démarche écocitoyenne qui met les élèves au cœur d'une réflexion collective sur la gestion et la protection du patrimoine naturel et culturel. Le label se base sur le respect d'une méthodologie et d'une charte propres aux aires éducatives, qui visent à mettre en œuvre les trois piliers des aires éducatives : connaître, vivre et transmettre. Depuis l'année scolaire 2023-2024, des aires fluviales éducatives peuvent aussi être mises en place.

Coins nature

Partant de recherches nord-américaines établissant que le contact avec la nature est essentiel et primordial pour le développement de chaque individu, pour son bien-être, sa santé physique et psychique, le Réseau français d'éducation à la nature et à l'environnement (FRENE) ▶ 23 a initié le programme "Coins nature" ▶ 24.

Un Coin nature est un espace de nature ordinaire avec un minimum d'intérêt écologique et éducatif, situé à proximité d'un lieu de vie, de travail, de loisirs. Il est à visée collective et est approprié par un public. Le coin nature peut être de taille variable, sauvage ou non, aménagé ou

pas, délimité ou sans limite physiques, à accès restreint ou non, selon les publics qui l'utilisent.

Les Coins nature peuvent ainsi prendre une diversité de formes (jardins pédagogiques, jardins partagés, potagers, espace ludique ou laissé sauvage...). Ce sont des supports permettant de mener des projets reposant sur des pédagogies actives, au contact direct de la nature. Ils favorisent l'épanouissement et l'action de chacun-e.

Végétalisation des cours d'école et cours OASIS

Initiées en 2017 par la ville de Paris, dans le cadre de sa stratégie de résilience et de lutte contre les changements climatiques, les cours OASIS ▶ 25 sont des projets de réaménagements des cours des établissements scolaires (maternelles, primaires, collèges, ...) afin de les rendre plus agréables, rafraîchies et mieux partagées par tous et toutes.

Pensées dans une optique d'amélioration du bien-être des enfants et des jeunes, elles proposent ainsi des espaces divers et ludiques repensés. D'un point de vue environnemental, la re-végétalisation offre des îlots de fraîcheur plus adaptés à l'augmentation des températures. Ces îlots favorisent aussi la biodiversité locale, par l'utilisation de revêtements de sols plus naturels (sable, terre, copeaux de bois, ...) par une "désimperméabilisation" des sols et par une meilleure gestion de l'eau.

Du point de vue ludique et pédagogique, la mise en place de petites zones de jeu est davantage propice à la curiosité, à l'expérimentation, à la manipulation, au développement de la motricité (buttes à gravier, parcours sensoriels, via ferrata, rondins,...), à l'imaginaire (tableau, miroir, cabane), à la détente et au calme. Ces petits espaces peuvent également servir de support à des temps de classe dehors et d'éducation à la nature (création de potager, observations de la biodiversité)

Enfin, elles sont repensées pour un usage partagé plus égalitaire entre petits et grands, entre filles et garçons, entre jeux sportifs et jeux calmes, etc...

Un projet de cours Oasis est coconstruit dès son démarrage en associant les différentes parties prenantes (équipes éducatives, enfants et jeunes, familles...). Il s'agit ainsi de croiser les

regards de chacun-e afin d'identifier les axes d'amélioration possibles et aboutir à un consensus pour un nouvel aménagement de l'espace répondant aux usages de chacun-e.

Des projets de végétalisation des cours d'école inspirés des cours OASIS voient le jour sur de plus en plus de territoires (Lille, Rennes, Trappes, Strasbourg, etc.). Ces projets demandent un engagement de partenaires locaux et un financement qui varie selon les territoires (constitué d'investissement de la commune, de la mobilisation du Fond Européen de Développement Régional, de l'Agence de l'Eau, ...).

Véritable transformation globale, les cours OASIS, végétalisés, naturelles ou en transition amènent ainsi à modifier les pratiques de la cour, améliorent le climat scolaire et la gestion des conflits, et favorisent l'épanouissement des élèves, leur contact avec la nature, en contribuant à lutter contre le réchauffement climatique.

- O ouverture
- A adaptabilité
- S sensibilisation
- I innovation
- S lien Social

École dehors

L'éducation dans la nature, aussi appelée École dehors ▶ 26, est une pratique d'enseignement réalisée dans un espace naturel proche de l'établissement scolaire. Faite régulièrement, de manière interdisciplinaire et en travaillant l'ensemble des domaines d'apprentissage, elle comporte de nombreux bénéfices pour les élèves. Elle permet d'améliorer les compétences sociales et de coopération, de stimuler l'autonomie, les capacités motrices, la créativité et la concentration.

En permettant d'apprendre par différents canaux sensoriels, les apprentissages s'ancrent mieux dans la mémoire. L'apprentissage est rendu plus efficace par un cadre plus accueillant et stimulant. La classe ou l'école dehors ne doit pas être confondue avec une sortie scolaire. Il s'agit bien de faire classe, mais en extérieur.

WEBOGRAPHIE

- ▶1 <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/levaluation-francaise-ecosystemes-services-ecosystemiques>
- ▶2 <https://www.notre-environnement.gouv.fr/themes/societe/article/limites-planetaires>
- ▶3 <https://www.ofb.gouv.fr/les-menaces-sur-la-biodiversite>
- ▶4 <https://www.wwf.fr/jour-du-depassement>
- ▶5 <https://www.1jour1actu.com/science-et-environnement/cest-quoi-le-changement-climatique-2>
- ▶6 <https://www.who.int/fr/news/item/04-04-2022-billions-of-people-still-breathe-unhealthy-air-new-who-data#cms>
- ▶7 <https://www.ohchr.org/fr/treaty-bodies/crc>
- ▶8 <https://www.jean-jaures.org/wp-content/uploads/2022/10/jeunes-eco-anxiete.pdf>
<https://www.jean-jaures.org/publication/eco-anxiete-analyse-dune-angoisse-contemporaine/>
- ▶9 https://www.unicef.org/media/105536/file/UNICEF_climate%20crisis_child_rights_crisis-summary-FR.pdf
- ▶10 <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/bis-163-le-nombre-de-communes-et-depci-fiscalite-propre#:~:text=La%2520DGCL%2520publie%2520une%2520étude,France%2520compte%252034%2520955%2520communes>
- ▶11 <https://www.education.gouv.fr/les-chiffres-cles-du-systeme-educatif-6515>
- ▶12 <https://www.jeunes.gouv.fr/parents-ce-qu-il-faut-savoir-sur-les-accueils-collectifs-de-mineurs-211#:~:text=C%27est%20depuis%202006%20la,33%20000%20accueils%20de%20loisirs.>
- ▶13 <https://www.francas.asso.fr/les-francas/%20%20notre-projet/>
- ▶14 <https://www.teragir.org/projets/eco-ecole/>
- ▶15 <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>
- ▶16 <https://www.stockholmresilience.org/research/researchnews/2016-06-14-howfood-connects-all-thesdgs.html>
- ▶17 <https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/ODD%20Comprendre%20les%20objectifs%20de%20développement%20durable.pdf>
- ▶18 <https://www.education.gouv.fr/le-socle-commun-de-connaissances-de-competences-et-de-culture-12512>
- ▶19 <https://www.education.gouv.fr/media/150128/download>
- ▶20 <https://eduscol.education.fr/1118/la-labellisation-e3d>
- ▶21 <https://www.ofb.gouv.fr/aires-educatives>
- ▶22 <https://www.ofb.gouv.fr/>
- ▶23 <https://frene.org>
- ▶24 <https://frene.org/nos-projets/un-coin-nature-pour-tous/>
- ▶25 <https://www.caue75.fr/oasis>
- ▶26 <https://classe-dehors.org/>



Conception éditoriale :
Fédération nationale des Francas

Directrice de la publication :
Irène Pequerul

Rédaction :
Pauline Deschamps,
Michaël Ramalhosa,
Julie Saturné
et Maïka Seguin

Comité de relecture :
Fabrice Boisbouvier,
Thierry Lerévêrend,
Clara Maugein, Hervé Prévost,
Sylvie Rab et Inès Tabka

Conception graphique :
Dominique Lefilleul –
Le fil graphique

Photos et illustrations :
© Les Francas, © Freepik.com,
© Teragir

Mentions légales :
Date : septembre 2024
Dépôt légal : septembre 2024
ISBN : 978-2-906487-86-4

Impression :
Le réveil de la Marne
Imprimé sur du papier
100 % recyclé
certifié ÉcoLabel





les francas

L'éducation en mouvement !

Fédération nationale des Francas

10-14, rue Tolain – 75980 Paris Cedex 20 – Tél. 01 44 64 21 00

RETROUVEZ-NOUS SUR :

 @FrancasFede  Les Francas  Les Francas

www.francas.asso.fr – www.centredeloisirseducatif.net

Avec le soutien de :



115, rue du Faubourg Poissonnière – 75009 Paris

RETROUVEZ-NOUS SUR :

 @Teragir  teragir  EcoEcoleOfficiel  teragir  Youtube

www.teragir.org – www.eco-ecole.org

Soutenu financièrement par :

